→ INFORMATIONS PRATIQUES

Ces formations s'adressent à l'ensemble des bénévoles dont le siège de l'association est situé en Pays de la Loire.

- → L'accès aux formations est pris en charge par le Conseil Régional
- → L'inscription est obligatoire
- → Une confirmation d'inscription vous sera envoyée, elle vaudra engagement de votre part à y participer
- → Lorsque vous vous inscrivez à une formation, vous vous engagez à participer à l'ensemble des modules (1 ou 2 modules selon les thématiques)
- → Le nombre de places est limité



Association loi 1901, le Mouvement associatif Pays de la Loire, échelon régional du Mouvement associatif, est l'instance où se rassemblent les plus importants réseaux régionaux, représentatifs des divers domaines de l'activité associative (éducation populaire, sport, développement

rural, action culturelle, action sanitaire et sociale, tourisme social etc.). Le Mouvement associatif Pays de la Loire regroupe 12 coordinations régionales soit environ 60% des associations de la Région.

Le Mouvement associatif a pour objectifs de :

- > Promouvoir la vie associative dans son ensemble
- > Représenter politiquement la vie associative en Région
- > Défendre la vie associative en facilitant la pleine reconnaissance des associations par le dialogue et la négociation avec les pouvoirs publics

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Mouvement associatif Pays de la Loire au 02 51 86 33 12

ou par mail: formation-pdl@lemouvementassociatif.org



FORMATION DES BÉNÉVOLES

MAYENNE

Programme 2016





























Les réseaux associatifs, acteurs de la formation des bénévoles et membres des coordinations qui composent le **Mouvement associatif**

Pays de la Loire ont mis en commun leurs savoir-faire et ingénieries pour vous proposer un programme de formation des bénévoles. Ces formations sont faites pour vous aider à développer vos compétences afin de mieux vous investir dans le projet de votre association. Ce programme de formation, coordonné par le Mouvement associatif Pays de la Loire et pris en charge par le Conseil Régional, est ouvert à l'ensemble des bénévoles de la Région.

En Mayenne, ces formations sont portées par le CÉAS 53, L'Autre Radio et la Ligue de l'enseignement.



SAMEDI 24 SEPTEMBRE

de 13h à 17h 29 rue de la Rouillère 53000 Laval

→ Comment s'adresser aux médias? Développer un argumentaire pour son association, s'adresser à un journaliste, s'exprimer devant un micro, répondre aux questions d'un journaliste. Aller à l'essentiel.





JEUDIS 3 ET 17 NOVEMBRE

de 18h à 20h - 29 rue de la Rouillère 53000 Laval

→ Des statuts incomplets, imprécis, ambigus, sont une source de litiges en cas de problèmes au sein d'une association. Quelles clauses ne pas oublier ? À quelles clauses convient-il d'être vigilant ? La formation permettra d'attirer l'attention sur les points les plus sensibles. Chaque participant pourra soumettre les statuts de son association dans la perspective d'une relecture critique et de propositions concrètes.

DURÉE 6 H

FONCTION EMPLOYEUR

SAMEDI 26 NOVEMBRE

de 9h30 à 17h00 31 allée du Vieux St Louis 53000 Laval

- → Connaître les droits et obligations de la fonction employeur
- → Se familiariser avec la pratique du recrutement : fiches de poste, entretien...
- → S'approprier les règles liées au contrat de travail
- → Connaître les outils spécifiques : emplois aidés, groupement d'employeurs...



4 H



L'ensemble du programme de formation régional est à télécharger sur le site :

lemouvementassociatif-pdl.org



